



ANZAT LE LUGUET

BULLETIN MUNICIPAL N° 13

Mai 2015

Compte rendu du conseil municipal (CM) Du 29 Mars 2015

- Le CM a décidé des dates des prochaines estives : le 26 mai 2015(montée) et le 16octobre 2015 (descente) et du règlement intérieur.
- Après lecture le CM adopte un bail agricole qui annule et remplace toutes les conventions antérieures. Ce modèle de bail a été vérifié par la chambre d'Agriculture et par Maître Maisonneuve.
Ce document est consultable à la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.
- Concernant la taxe d'assainissement le CM indique que le tarif avait été fixé à 0.12 €/m3 en 2011, 2012, 2013, et 2014, et décide de ne pas l'augmenter pour 2015.
- Les ayants droits de la section de Parrot compte tenu de l'enneigement important du hameau demandent l'autorisation pour la section l'achat d'un engin léger de déneigement :type fraise à neige. Le CM donne son accord à condition que la section désigne un responsable pour l'entretien et la conduite de la fraise à neige. Budget prévu : 1600€ à 2300€.
- Le CM décide l'acquisition de petit matériel afin de permettre aux employés communaux de travailler dans de bonnes conditions et en sécurité
Il décide d'acheter une meuleuse, une perceuse, une caisse à outils, et divers outils pour un budget de 400€.
- Le CM décide de faire l'acquisition d'une table ovale en remplacement de la longue table peu commode de la salle du conseil pour un budget de 1000€.
- Le CM décide de confier comme l'année dernière la récolte de gentiane à la société Orianne avec arrachage avec la fourche du diable et une pesée journalière.

Compte rendu du conseil municipal (CM) Du 10 Avril 2015

- Vote du compte administratif 2014. (Voir détail en mairie).
- Vote du budget 2015. (Voir détail en mairie).
- Le CM décide de compléter le mobilier de la salle polyvalente en remplacement en partie du matériel existant détérioré ou cassé, et décide d'acheter :
 - 50 chaises de couleur gris anthracite avec 1 diable : 894 € HT
 - 24 tables en polyéthylène avec 2 chariots pour transporter à 1837.67 € HTsoit un total de 3278.02 € TTC
- Monsieur le Maire, après avoir participé au campus agronomique de Marmilhat à l'assemblée générale de l'association interprofessionnelle de la gentiane jaune propose au conseil municipal d'adhérer à l'association. Celle-ci œuvre pour la gestion durable de la ressource gentiane (plantation, arrachage,...). Le CM décide d'adhérer à l'association.

- Monsieur le maire fait lecture des anciens taux 2014 et propose que les taux pour cette année 2015 restent les mêmes. Le CM vote son accord.
- Le CM décide des tarifs pour les randonnées organisées par la commune
 - 5 € pour les adultes
 - 3 € pour les enfants de 7 à 12 ans.
 - gratuit pour les enfants de moins de 7 ans

CE QUI S'EST PASSE

Le 18 Avril la **conférence sur le loup** par Jean Marc Moriceau à la chapelle du Luguet a rassemblé une quarantaine de personnes qui ont pu entendre l'histoire du loup à travers les âges et notamment son éradication au 19^{ème} siècle en France.



Soirée aligots-éléments.

Le 24 avril, la soirée organisée par la communauté de communes d'Ardes et la commune d'Anzat le Luguet avec le soutien du comité d'animation a connu un vif succès.

Trail « Les sommets d'Anzat ».

Pour la 2^{ème} course proposée par l'association sportive d'Anzat, le départ a été donné à Parrot, **Dimanche 26 Avril** à 10h30 en présence de M. Sauvade, conseiller départemental., de son suppléant et de M. le maire d'Anzat. 37 coureurs ont découvert les parcours balisés avec soin autour du Signal du Luguet. Le brouillard s'étant dissipé, ils ont pu apprécier le paysage grandiose de ce site. Le 10,5 km a été parcouru en 50'20 par le cadet Alexis Phelut ; le 21 km en 1h46'15'' par Ludovic Magne. La course était fermée par deux cavaliers du centre équestre de Zanières. L'association remercie la directrice du centre de vacances de Parrot pour son accueil et bien sûr toutes les personnes (+ de 20 venues d'Anzat et d'ailleurs), qui ont encadré la course. Prochain rendez-vous : le 22 novembre pour la « Foulée

Foire du 26 avril

Le 26 avril, Anzat a renoué avec sa foire. C'est une nouvelle version mais qui malgré les intempéries annoncées a attiré des visiteurs. Merci aux quelques forains qui sont venus et aux nombreux visiteurs ainsi qu'à Romain et Benoit pour les vaches.

Patrimoine local.

Monsieur le maire et deux conseillers : Jean-Marc Pons et Etienne Vaissade, ont accueilli Monsieur Surmely de la DRAC Auvergne (Direction Régionale des Affaires Culturelles) le mardi 5 mai. La commune bénéficie d'un patrimoine archéologique et historique exceptionnel dont il convient de prendre la mesure.

Communauté de Communes d'Ardes.

La com-com a souhaité s'engager sur la mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Actuellement la commune d'Anzat dépend uniquement du Règlement National d'Urbanisme qui a été fait pour des territoires plus urbains. Ce RNU se durcit régulièrement. Il est avantageux pour des territoires ruraux d'établir eux-mêmes les règles en matière d'urbanisme tout en restant dans le cadre général imposé par les règlements déjà en vigueur. Nous en sommes au début, il faut compter 3 ans et demi pour la mise en place d'un tel plan. Au niveau financier, il faut savoir que si une commune veut mettre en place un Plan Local d'Urbanisme cela lui coûterait à peu près 50000€. En passant par la com-com cela nous reviendra environ 10 fois moins cher par commune.

Rénovation de la salle polyvalente



Le lendemain, le 25 avril, l'inauguration de la salle polyvalente a rassemblé les habitants de la commune, les artisans qui ont participé aux travaux ainsi que des élus de la communauté de communes autour de Madame la Sous-Préfète Christine Bonnard, Madame la députée Danielle



Auroi, Monsieur le conseiller départemental Bernard Sauvade, Monsieur le président de la Communauté de communes Bernard Veissière, Monsieur l'ancien maire Rémi Vigier et Monsieur le maire Emmanuel Correia. Ce fut un moment convivial ponctué de remerciements, de discours et d'un vin d'honneur.

JUIN 2015

Du Mercredi 13 mai jusqu'au 4 juin Exposition réalisée et présentée par le Pays d'Issoire Val d'Allier Sud-Pays d'art et d'histoire" : "Mémoires de la Libération en Pays d'Issoire Val d'Allier Sud-1943/1944". Nous recherchons des bonnes volontés pour tenir les permanences de 14 h 30 à 17 h les vendredis, samedi, dimanche et jours fériés.

Samedi 6 juin : cérémonie au Bosberty à 10 h 30, avec le ténor Bruno Bonhoure.

Samedi 13 juin : randonnée au "fil de la Sianne" des sources de la Sianne à la retenue de Véze avec un accompagnateur. Rendez-vous à 14 h 30 sur le parking de la plaine de guerre. Tarif: 5[€] adultes, enfants de 7 à 12 ans:3[€]. Pas de chien, réservation à la mairie jusqu'au 12 juin à midi.



Samedi 13 juin : bal disco organisé par le comité d'animations.

Samedi 20 Juin : journées de l'archéologie, découverte du sanctuaire gaulois de Reyrolles avec JM Pons. Rendez-vous : 14h30 à la salle polyvalente d'Anzat .Gratuit Renseignements mairie.

INFORMATIONS TOURISTIQUES et DIVERSES

L'association Itinérance qui devait organiser le festival de musique du **7 au 9 Août**, nous informe qu'elle ne pourra pas tenir ses engagements n'ayant pas obtenu de subvention : le festival est annulé.